

Quelles politiques publiques des déchets pour quelle transition environnementale ?

Cycle de conférences-débats : *Les déchets sont-ils un atout pour nos villes ?*

Institut Français de Bulgarie, Sofia
Mardi 29 novembre 2022

« De la gestion des déchets à la
gestion des ressources »

Fabrizio Maccaglia
Université de Tours
UMR CITERES 7324 du CNRS
maccaglia@univ-tours.fr

Quelles politiques publiques des déchets pour quelle transition environnementale ?

1)1) Quelle trajectoire les politiques publiques des déchets tracent en matière de transition environnementale ?

1)2) Interroger les logiques & perspectives de la transition environnementale

01

Sentiment de confiance & coercition douce

Comment rendre conforme les comportements des individus avec les prescriptions des politiques publiques environnementales ?

Proposer une « architecture de choix »

- Outils contraignants + Outils non contraignants
- Promouvoir des pratiques liées aux déchets qui, mises ensemble font système et peuvent faire levier dans le sens d'une économie circulaire

- Confiance : résultat d'une succession d'expériences passées positives
- Ex. Malmö (Suède)

1) Sentiment de confiance & crédibilité déterminent la productivité des politiques publiques environnementales

1) « Je fais des efforts, parce que j'en retire un bénéfice »

- Un retour sur investissement modifie la perception que l'on a des contraintes & des équipements
- Ex. Malmö (Suède)

02

« Les déchets, il faut bien les mettre quelque part »

« Les déchets, il faut bien les mettre quelque part » !

Conversion d'un territoire à l'économie circulaire

- Adopter les « bons gestes »
- Implanter des équipements de traitement des déchets sur le territoire

- Forte opposition des communautés locales
- Ex. Turin (Italie)

1) L'ingénierie démocratique » ne garantit pas la concrétisation de l'action publique

1) Des mobilisations pouvant ralentir la conversion d'un territoire à l'économie circulaire

- Maintien de modes de traitement des déchets peu vertueux dans une logique de transition environnementale
- Ex. Tours (France)

03

Quelle place pour les expérimentations & les initiatives émanant du « bas » dans une gestion industrielle des déchets ?

Industriels – bureaux d'étude – élus : triangle qui a fixé l'orientation générale & les choix techniques des politiques des déchets

Entrée en scène de nouveaux acteurs revendiquant une place (et un droit à la parole) dans la gestion des déchets

- Les déchets, lieu d'action de la société sur elle-même
- Promouvoir des pratiques liées aux déchets qui, mises ensemble font système et peuvent faire levier dans le sens d'une économie circulaire

- Déchets : nouvelles formes d'engagement & d'expériences de la citoyenneté
- Déchets : travail de réflexivité institutionnelle, collective et individuelle

1) Politisation des déchets : trier, faire du compost, recycler, réutiliser, etc. « c'est faire de la politique par d'autres moyens »

1) Quelles sont les limites de cette micropolitique de l'engagement ?

- Entretenir l'idée (l'illusion ?) que l'écologie passe par les petits gestes
- Transition environnementale nécessite des décisions plus contraignantes concernant nos modes de consommation et de production

04

Les déchets ménagers sont-ils le meilleur levier pour conduire la transition environnementale ?

**Politiques publiques des déchets :
principal levier des politiques
environnementales**

**L'impératif de la valorisation : mettre
fin à notre "indifférence" vis-à-vis des
déchets & reconnecter les individus
avec leurs déchets**

- L'individu possède une responsabilité dans l'existence du problème « déchets » et il est donc partie prenante de sa résolution
- Responsabilité individuelle prime sur la responsabilité collective

- Tri sélectif est un formidable levier pour stimuler les consommations
- Les « bons gestes » comme justification morale de comportements non compatibles avec la transition environnementale

**1) Renforcement des modes de
production & de consommation
dominants**

05

**C'est le « marché » qui fait la transition
environnementale !**

**Directive 2008/98/CE : principe de
« proximité »**

**Un principe de « proximité »
opérationnalisé en fonction du coût
de traitement et de la valeur des
déchets**

- Les impératifs de la valorisation priment sur le traitement local, car on a fait des déchets des matières premières dont le marché fixe la valeur (et organise la géographie)
- Ex. : incinérateur de Malmö

- Fermeture des marchés asiatiques aux déchets européens : relocaliser de la gestion des déchets
- Une transition environnementale par la délocalisation à moindre coût des nuisances et des pollutions

**1) Un pilotage par le marché de la
transition écologique qui a atteint ses
limites**